

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^e, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 30 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 15 f. Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 — 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
manière, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici les réflexions de la correspondance Havas sur la première séance du Sénat. Nous rappelons que nous ne pouvons donner d'extrait de ces séances.

Le première séance du Sénat, consacrée à l'examen du projet de sénatus-consulte, a été longue et animée. A part deux incidents que M. le marquis de La Rochejaquelein et M. le comte de Ségur ont soulevé, plutôt pour satisfaire certaines passions que pour faire avancer le débat, la délibération a été instructive et sérieuse. M. le baron Brenier, M. le comte de Casabianca, ainsi que M. Hubert Delisle, ont examiné tour à tour, avec un talent réel, les diverses questions que le sénatus-consulte soulève; et si l'on peut trouver à redire à la circonspection dont ils ont fait preuve, en signalant le danger de concessions trop larges qu'ils voudraient voir restreindre, malgré la généreuse initiative de l'Empereur, on ne peut méconnaître le sens profondément patriotique dont ils ont fait preuve en développant leur opinion. Après le rapport si lumineux de M. le président Troplong, la tâche était devenue difficile pour les orateurs qui se proposaient de discuter loyalement les effets du sénatus-consulte; et, cependant, ils l'ont remplie à la satisfaction générale de l'illustre assemblée.

La thèse sur laquelle les trois honorables orateurs ont particulièrement insisté, consiste à dire que la couronne n'aurait pas dû se départir d'un droit qui a appartenu à toutes les monarchies, aux monarchies concentrées aussi bien qu'à celles qui sont entourées d'institutions libérales. Ce droit, qui permet au chef de l'Etat de parer à toutes les nécessités imprévues, au moyen de simples crédits extraordinaires, n'a point d'ailleurs compromis la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ainsi que le constatent les déclarations du rapport de la commission du Sénat et les déclarations officielles. Dans une excellente improvisation, provoquée au commencement de la séance par une interpellation de M. le marquis de La Rochejaquelein, l'honorable M. Magne avait, en effet, répondu dans les meil-

leurs termes aux inductions malveillantes et exagérées tirées par les hommes de parti, du mémoire de M. Fould, et avait prouvé que nos finances, en égard aux dépenses extraordinaires dont la gloire et la fortune publique de la France ont si bien profité, n'avaient jamais été dans des conditions meilleures.

La suite de la discussion montrera sans doute quels motifs supérieurs ont décidé le gouvernement à ne pas tenir compte des considérations qui précèdent, mais en attendant la réponse des orateurs officiels, nous devons constater l'excellent effet produit par les hautes considérations des trois honorables membres dont nous venons d'indiquer le thème.

Malheureusement la fin de la séance n'a pas répondu à la gravité des trois premiers discours qui avaient captivé l'assemblée. M. le comte de Ségur avec les impatiences et les allusions agressives qui lui sont habituelles, a transformé la délibération en une querelle de parti, et déplaçant le terrain, s'est jeté tout-à-coup, sur le terrain de la politique étrangère qui devait le conduire bientôt à la question italienne et au pouvoir temporel du Saint-Siège. Profitant de la partie du mémoire de M. Fould, dans laquelle S. Exc. signale les craintes inspirées au dehors par le pouvoir dont dispose l'Empereur, en matière de finances, M. de Ségur en est bientôt venu à soutenir que tout le mal avait pour cause le discours prononcé dans la séance du Sénat du 1^{er} mars, par le prince Napoléon sur la question romaine. On a eu beau rappeler à M. de Ségur que ce discours n'était point officiel, l'honorable membre jaloux de faire du scandale, a persisté dans son opinion, dont M. Dupin aîné et S. Exc. M. Billault, ont dû faire justice, en rappelant l'orateur aux véritables principes du gouvernement. La parole de gouvernement, a dit M. Billault, ne se fait entendre que de ce banc, parce que là se trouvent ceux qui y apportent la pensée de l'Empereur. Je ne veux pas m'exposer moi-même à un rappel à la question; mais je peux affirmer qu'à l'occasion, lorsque le moment viendra, toute explication sera donnée et amplement donnée.

Nous espérons que dans sa seconde séance, le

Sénat aura replacé sa délibération sur son véritable terrain, grâce aux explications des éloquents ministres de la couronne. — Havas.

La discussion sur le projet de sénatus-consulte a continué samedi au Sénat, et s'est terminée dans la même séance par un vote à peu près unanime. Le ministre des finances, M. Fould, a voulu expliquer lui-même devant le premier corps de l'Etat, le système financier qu'il entend inaugurer, et donner sur la situation du budget des renseignements de nature à ne laisser aucun doute sur la valeur et les résultats d'une réforme dont l'initiative remonte au chef même de l'Etat.

Le discours du ministre, a été écouté avec la plus extrême attention et a produit une sensation très-vive. L'honorable orateur a été félicité par un grand nombre de membres du Sénat. Le vote presque unanime qui l'a suivi a clos cette session extraordinaire. Ainsi que le dit ce matin le *Moniteur*, le Sénat se réunira du 15 au 20 janvier.

Nous n'avons aujourd'hui qu'une dépêche relative à l'affaire anglo-américaine. La question en est toujours au même point, et il est en effet difficile qu'on puisse, en Europe, envisager sous un autre aspect avant que l'on ait connaissance de la réponse qui sera faite par le cabinet de Washington à l'ultimatum que lord Lyons est chargé de présenter. (La Patrie.)

Londres, 21 décembre. — Le *Morning-Post*, dit que M. Adams, ministre américain, ayant reçu hier une dépêche de M. Seward d'un caractère amical pour l'Angleterre et discutant d'une manière affable une affaire pendante entre les deux gouvernements, cette circonstance fut exagérée, et que le bruit courut que M. Lincoln avait désavoué le capitaine Wilkes.

Ce bruit, ajoute le *Morning-Post*, est entièrement mal fondé, la dépêche en question n'a aucun rapport avec l'affaire du Trent.

Quant aux instructions envoyées à lord Lyons elles sont rédigées avec une telle modération que l'Américain le plus orgueilleux ne pourra pas dire que notre gouvernement a voulu se montrer menaçant ou altier. — Havas.

FEUILLETON

SOUVENIRS DE SUISSE.

LISBETH.

NOUVELLE.

(Suite.)

« Je dis alors à Lisbeth :

« — Et moi aussi, mademoiselle, j'ai une prière à vous faire. Vous m'avez charmée dès le premier moment; plus je vous vois, plus j'apprends à vous apprécier, et j'éprouve déjà pour vous une sincère affection. Venez avec nous; préparez ainsi l'avenir de votre frère et le vôtre; les enfants du colonel Müller ne sont pas faits pour rester ignorés dans ces montagnes; à Paris, M. Ludwig deviendra un artiste célèbre; vous, mademoiselle, vous y trouverez d'excellents maîtres, qui auront bientôt perfectionné vos talents naturels et acquis. Vous puiserez, dans la bonne compagnie que nous fréquentons, cet usage du monde qui est le vernis de l'éducation, et que le monde seul peut donner.

« Vous serez alors, belle comme vous l'êtes, entièrement faite pour trouver un mariage digne de vous, et M. de Merval et moi n'y épargnerons pas nos démarches... Je devine vos hésitations, vous regardez votre tante et vous ne voulez pas vous en séparer... Mais il ne tient qu'à mademoiselle Kettly de vous suivre: elle nous fera honneur et plaisir; nous vous entourerons de soins et d'affection; votre tante verra ce Paris dont son frère lui aura dit des merveilles; elle jouira en paix de la nouvelle position et du bonheur à venir de ses enfants adoptifs.

« — Allons, mademoiselle, ajoutai-je en prenant la main de Kettly, venez-nous en aide, et que votre consentement achève de déterminer mademoiselle Lisbeth!

« Lisbeth allait me répondre, mais sa tante l'arrêta pour nous témoigner, dans les meilleurs termes, sa profonde reconnaissance; — « elle était touchée, au-delà de toute expression, de nos bontés pour eux; mais, en ce qui la concernait, elle était née à Meyrenghen, elle y avait vécu, elle voulait y mourir. Elle voulait, quand Dieu l'appellerait à lui, reposer auprès de son frère... On ne se transplantait pas à son âge.

« Quant à Lisbeth et à Ludwig, qui avaient tant d'avenir devant eux, ils feraient une faute irréparable, ils

lui causeraient le plus vif chagrin, si, dans la crainte de la laisser seule, ils refusaient nos offres généreuses. Elle savait vivre de peu et se suffire à elle-même. Elle leur avait consacré sa vie; elle vivrait encore de leur bonheur. Elle saurait même remplacer Lisbeth auprès de ses pauvres; elle soignerait les malades pour elle et à son intention; ce serait en même temps une occupation et un devoir qu'elle se plairait à remplir.

« Lisbeth se jeta dans ses bras... puis elle me dit :
« — Madame, comment pourrai-je vous exprimer ma profonde gratitude et témoigner à monsieur de Merval combien je suis touchée de ses bontés pour mon frère? Si Ludwig m'en croit, et j'y ferai tous mes efforts, il consentira à vous suivre: Ludwig est un noble cœur, doué d'une vive intelligence et fait pour arriver à tout.

« — Non, non, Lisbeth, s'écria Ludwig d'une voix altérée par les larmes, je n'accepterai qu'autant que tu viendras toi-même; pars avec moi, ou je reste! Nous saurons bien venir en aide à notre chère tante, si elle persiste à ne pas nous suivre.

« — Bien, Ludwig, dit M. de Merval, tout est prévu pour le cas où, comme j'ai lieu de le craindre, mademoiselle Kettly ne voudrait pas quitter Meyrenghen. Vous et mademoiselle Lisbeth lui ferez une pension,

Une dépêche de New-York, du 7, nous apprend qu'il était arrivé à Washington des adresses des principales villes du Nord, demandant au gouvernement du président Lincoln d'approuver officiellement la conduite du commandant du *San Jacinto*; d'un autre côté, le secrétaire d'Etat de la guerre a désapprouvé, dit-on, le général Mac Clellan qui avait écrit une lettre conçue dans un sentiment contraire.

Ce blâme serait motivé sur ce qu'un général commandant en chef devant l'ennemi n'aurait pas le droit, d'après la constitution, de sortir de ses attributions pour s'immiscer aux questions du gouvernement qui ne sont pas de son ressort. (La Patrie.)

Turin, 21 décembre. — Séance de la chambre des députés. — M. Ralazzi remercie la chambre par une lettre et retire sa démission. M. Bastogi fait un exposé financier; il parle des mesures adoptées pour améliorer le crédit. Le déficit ordinaire en 1861 était de 400 millions. Le déficit de 1862 est de 317 millions. En déduisant 35 millions pour aliénation de la rente napolitaine, 28 pour aliénation de la rente sicilienne, 100 pour le dernier emprunt, le déficit de 1862 reste à 159 millions.

Pour couvrir ce déficit, le ministre calcule sur 159 millions de nouveaux impôts, soit 50 millions pour l'enregistrement, 5 pour le sel et le tabac, 5 sur d'autres objets, 4 sur les chemins de fer, 25 d'impôt prérial, 20 sur les boissons; 30 de contribution mobilière. Le reste sera couvert par des bons du trésor dont seulement 36 millions seront en circulation. Le ministre fait observer que la France était en 1830 dans des conditions plus défavorables. L'Italie a de grandes ressources, des biens domaniaux pour 500 millions, des chemins de fer et d'autres richesses. Il demande le vote d'impôts destinés à rétablir entièrement le crédit que les ennemis de l'Italie tentent d'ébranler. (Vifs applaudissements.)

Ce soir dans une séance extraordinaire, la chambre a approuvé à la majorité de 202 voix contre 39 l'exercice provisoire du bilan. L'exposé financier a produit une profonde impression.

L'annonce du paiement des intérêts sur les titres provisoires du nouvel emprunt italien a produit à la Bourse un très-bon effet. Ce fonds a éprouvé une hausse suivie et est resté à 66.25.

Une lettre de Rome, reçue à Turin, le 20 décembre, prétend que le courrier de l'ambassade française aurait été interpellé par la police à l'embarcadere du chemin de fer de Civita-Vecchia et aurait été menacé d'arrestation.

Allentri sera occupé par les troupes françaises. — Havas.

On mande de Berlin, le 21 décembre : Le bruit très-répandu hier à la Bourse d'une prochaine modification du cabinet est démenti aujourd'hui dans les cercles ordinairement bien informés.

On sait de bonne source qu'une résolution a été prise dans la séance du conseil, aujourd'hui, de convoquer les deux chambres pour le 14 janvier. — Havas.

On mande de la frontière de Pologne : Le journal officiel de Varsovie publie trois dé-

crets de l'empereur, concernant la révocation de M. Wielopolski, les nominations du sénateur M. Hube au poste de ministre des cultes et du conseiller municipal Dembowski aux fonctions de ministre de la justice. — Havas.

On lit dans l'Union : Joseph Karam est toujours captif; le noble chef maronite est tenu au secret le plus rigoureux, dans cette même caserne d'où les égorgeurs de 1860 sont sortis impunis. Il a vainement demandé à être jugé; les agents turcs s'y refusent, n'ayant aucune accusation formelle à porter contre lui. Deux jours avant le départ du dernier paquebot, Joseph Karam, jusque-là en très-bonne santé, était tombé gravement malade. Une telle situation appelle plus que jamais la sollicitude de la France.

On lit dans la Patrie : Nous apprenons aujourd'hui, par une dépêche de Beyrouth, que Joseph Karam, dont on avait annoncé la mise en liberté, et qui, au contraire, est toujours en prison, serait dans un état de santé des plus alarmants. Les bruits les plus sinistres ont couru à Beyrouth à ce sujet; on comprendra que nous ne voulions pas, quant à présent, nous en faire l'écho.

Le courrier de Syrie nous apporte des nouvelles très-graves de Joseph Karam. Aux dernières dates, sa maladie s'était aggravée et ne laissait plus aucun espoir.

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* nous apprend la mort subite de M. le comte de Pourtalès, représentant de la Prusse à Paris.

Cette nouvelle inattendue a causé dans le monde diplomatique une émotion que nous partageons. Le jeune ministre que vient de perdre la Prusse était un des hommes les plus justement aimés comme caractère et comme talent. Un brillant avenir s'offrait à lui, et déjà dans le poste éminent auquel l'avait appelé le roi Guillaume, M. de Pourtalès avait révélé des qualités sérieuses qui le désignaient naturellement comme un futur ministre des affaires étrangères.

— Un service funèbre a été célébré samedi à l'hôtel de la Légation de Prusse, pour les obsèques de M. le comte de Pourtalès. Une chapelle ardente avait été dressée dans une des salles de l'hôtel, et la cérémonie a été présidée par un pasteur protestant.

Un grand nombre de membres du corps diplomatique et des grands corps de l'Etat s'étaient rendus à l'invitation de la famille de M. de Pourtalès. On remarquait particulièrement dans l'assistance, S. Exc. M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères; MM. de Riencourt, chambellan de l'Empereur; le comte Bacchiochi, le duc de Cambacérès, etc., etc.

La dépouille de M. de Pourtalès a été transportée en Suisse, dans une des propriétés de la famille de Pourtalès.

— On lit dans l'Ami de la Religion : « Nous apprenons de divers côtés qu'on s'attache à répandre le bruit de la vente de l'Ami de la Religion.

» A ces rumeurs, dont nous n'avons pas besoin d'indiquer le but, nous opposons le plus formel démenti. Il n'a pas même été question de la vente de l'Ami de la Religion, qui appartient à une Société dont l'abbé Sisson est membre et gérant, et sans laquelle il ne peut être disposé de la propriété du journal. »

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : « Dans la promotion qui vient d'entrer nouvellement à l'école militaire de Saint-Cyr, on compte deux Persans, deux Egyptiens, un major de l'armée argentine, deux Turcs, un Valaque, un Polonais, enfin un Monténégrin, neveu du prince Nicolas, souverain actuel du Monténégro.

— On lit dans l'Akhbar, sous le titre : *Acclimatation des éponges sur les côtes de l'Afrique* : Les éponges, qui font la matière d'un négoce de quelque importance, n'ont été recueillies jusqu'ici que dans la Méditerranée; et, même dans cette mer, elles n'ont une valeur commerciale réelle que dans l'Archipel et sur les côtes de Syrie. On en trouve, il est vrai, sur le littoral de l'Océan, mais elles sont sans valeur.

M. Lamiral, membre de la Société impériale d'acclimatation, a fait, au sujet de l'acclimatation des éponges sur la partie du littoral de la Méditerranée où on n'en a pas encore recueilli jusqu'ici, un mémoire qui a été envoyé, ainsi que le rapport de M. Soubiran, à M. le gouverneur-général de l'Algérie, par M. le maréchal Randon, ministre de la guerre.

M. le duc de Malakoff a répondu à cette communication, par la lettre suivante, adressée à M. le président de la Société impériale d'acclimatation :

« Monsieur le président, « Je réponds à votre lettre du 28 septembre, contenant un mémoire sur l'acclimatation des éponges dans les eaux de France et de l'Algérie. Il me serait difficile d'émettre une opinion sur la question des éponges, au point de vue de leur reproduction. Je ne saurais décider si les animaux qui les forment peuvent se transporter des côtes de Syrie vers celles de l'Algérie; mais ce qui est certain, c'est que les eaux de l'Algérie nourrissent des éponges et qu'elles sont en très-grande quantité sur quelques points du littoral de la Régence de Tunis. Je vous fais parvenir un échantillon pêché dans les environs de Bône, et qui paraît d'une qualité passable. La nature des eaux algériennes ne serait donc pas un obstacle à l'acclimatation des éponges qu'on y apporterait des côtes de Syrie.

» L'emploi du bateau plongeur et du scaphandre n'est guère possible par de grandes profondeurs; mais si la reproduction des éponges peut se faire par le transport, il serait facile, ce me semble, de placer ces précieux animaux par les profondeurs qui pourront permettre d'en faire aisément l'exploitation.

» J'ai souvent, errant sur les bords de la mer, alors que je m'occupais à ramasser des coquilles, rencontré des éponges sur des rochers très-peu enfoncés en mer.

» M. Lacaze Duthiers, qui depuis deux ans fait des études sur la reproduction du corail, s'est occupé de la question traitée dans le Mémoire de M. Lamiral; si vous jugiez à propos, monsieur le président, de lui en faire la demande, j'ai toute raison de croire qu'il s'empresserait de vous

dont les premiers termes seront payés avant votre départ. Si nous lui enlevons ses enfants adoptifs, il faut du moins qu'elle vive à l'aise quand ils seront éloignés d'elle.

» Kettly fit un geste de refus, mais Lisbeth reprit aussitôt en s'adressant à M. de Merval :

« — Si quelque chose pouvait ajouter à ma reconnaissance, vous venez, monsieur, d'y mettre le comble; emmenez mon frère, je vous en prie! ma tante et moi parviendrons à l'y décider. Quant à moi, j'ai des devoirs sacrés à remplir, et rien ne pourra m'y faire renoncer. Ma tante, M. et M^{me} Dumont commencent à vieillir, et je dois rendre à leurs vieux jours les soins qu'ils ont prodigués à mon enfance et à ma jeunesse... ma résolution à cet égard est inébranlable. »

« Ce n'était pas le moment d'insister; je me levai et je dis : Nous en parlerons, chère Lisbeth; mais votre récit nous a inspiré un vif désir de connaître monsieur et madame Dumont. Voulez-vous venir leur faire une visite? Je compte les inviter à dîner; vous voudrez bien, tous trois, vous joindre à eux. Vous descendrez au dessert, à la table d'hôte, faire votre séance accoutumée, et puis vous reviendrez passer la soirée avec nous.

» Le pasteur et sa femme nous reçurent à merveille. Nous leur dîmes ce qui s'était passé et le refus de Lis-

beth; ils lui firent toutes les représentations imaginables; ils nous secondèrent de tous leurs efforts... peine inutile! Lisbeth, de sa douce voix, réfutait, tant bien que mal, tout ce que lui disait M. Dumont.

» Je la voyais rougir et pâlir tour à tour; un grand combat se livrait en elle... mais l'amour y restait vainqueur; oui, monsieur, l'amour pour mon frère, que vous m'aviez fait pressentir, et dont maintenant j'étais certaine!

» Mais ce que vous n'aviez pu me dire, votre lettre ayant précédé votre départ de quarante-huit heures, ce que je devinai, moi, avec cette intuition qui appartient surtout aux femmes dans les choses de cœur, c'est que mon frère avait pris avec Lisbeth des engagements sacrés, c'est qu'elle devait être sa fiancée.

» Or, dans quel autre lieu que Meyrenghen Lisbeth pouvait-elle croire qu'il viendrait remplir sa promesse? C'était donc à Meyrenghen qu'elle devait l'attendre. Et que penserait-il d'elle s'il la trouvait partie pour Paris? De là cette résistance à nos vœux que rien ne pouvait vaincre.

» Cette pensée s'empara de mon esprit, et, tout en causant avec M^{me} Dumont, je rêvais aux moyens de triompher d'un si grand obstacle, quand un mouvement de Lisbeth fit briller à son doigt l'anneau de ma mère,

cet anneau que Charles n'avait jamais quitté depuis que nous l'avons perdue... Plus de doute, Li-beth était la fiancée du comte!

» Je changeai sur-le-champ de batteries. Je me vis dans la nécessité, monsieur, de me départir un peu du programme que vous m'aviez tracé. Ne rien dire du comte, c'était renoncer à vaincre... j'adoptai un moyen terme. Je priai tout bas M^{me} Dumont de paraître regarder le refus de Lisbeth comme définitif, et de ne plus ouvrir la bouche à ce sujet; je lui demandai d'en prévenir M. Dumont, et lui promis que chez moi, le soir même, je leur ferais connaître mes motifs... Je fis signe aussitôt à M. de Merval, et nous primes congé.

» Chemin faisant, donnant le bras à Lisbeth, je lui dis :

« — Votre village, bien qu'il soit isolé dans cette vallée, paraît être fréquenté par les touristes? »

« — Meyrenghen, me répondit Lisbeth, est près du Reichembach, de la chute de l'Aar, et il est situé au pied de la grande Scheideck; aussi fait-il partie nécessaire de la tournée de l'Oberland, et, tous les ans, il y vient beaucoup de monde; mais jamais autant que cette année, et nous avons lieu d'être satisfaits de cette saison.

« — Vous avez dû voir ici, ces jours derniers, le

adresser d'intéressantes communications. Si donc vous n'y voyez inconvénient, je lui ferai part de la question et du Mémoire dont vous m'avez donné connaissance.

» Veuillez agréer, etc.

» Maréchal PÉLISSIER, DUC DE MALAKOFF. »

— On annonce que la reine Victoria se propose d'ériger un monument funèbre à la mémoire du prince Albert, plus magnifique encore que celui de la duchesse de Kent, dans le jardin de Frogmore, près de celui de la royale duchesse, et dans lequel, lorsqu'il sera terminé, sera transportée la dépouille mortelle du prince-époux.

— On lit dans l'*Akhbar*, d'Alger :

« Nous apprenons qu'un voyageur français vient de se mettre en route pour explorer l'intérieur de l'Afrique, en prenant une direction qu'aucun Européen n'a suivie jusqu'à présent. Des motifs de prudence ne permettent pas pour le moment ni de le nommer ni de préciser davantage son itinéraire. Mais nous espérons qu'avant peu ces motifs n'existeront plus, et qu'il nous sera permis de donner de plus amples détails sur l'entreprise difficile de ce courageux compatriote. »

— Ce n'est pas la première fois que le commandant du *San-Jacinto*, Charles Wilkes, occupe l'attention publique. De 1836 à 1846, le nom de cet officier s'est trouvé mêlé à des faits d'une extrême importance. C'est ce même officier qui, au retour de Dumont d'Urville de son voyage au pôle sud, lui disputa l'honneur d'avoir découvert le continent austral.

D'abord directeur du magnifique observatoire national de Washington, à son expérience comme marin, Ch. Wilkes, alors lieutenant, joignait les connaissances indispensables pour donner à une expédition scientifique tout son éclat et toute son utilité. Il fut choisi, en 1836, pour commander le *Vincennes*, le *Peacock*, le *Porpoise*, le *Relief*, etc., qui devaient exécuter cette expédition; et les détails de son voyage le montrent hardi, prudent, éclairé.

— On lit dans le *Journal du Cher* :

On cite un assez joli mot d'un employé supérieur de notre gare. Une dame partait pour Paris. Quelques secondes avant le départ du train, son mari, qui l'avait accompagnée jusque sous la gare, lui fit ses adieux, et elle monta en wagon. Bien que l'accolade eût été des plus tendres, cela ne suffit pas sans doute à l'épouse aimante, car elle redescendit pour donner le baiser de l'étrier : mais pendant cette dernière et longue étreinte, le convoi partit, laissant les deux époux assez confus des suites de leur tendresse. Le mari, plus vivement contrarié que sa femme, dit-on, du contre-temps, alla se plaindre à qui de droit du retard qu'on aurait pu éviter par un simple avertissement.

« Monsieur, répondit l'employé supérieur, nous ne nous permettons jamais d'interrompre de doux épanchements, si naturels au moment de la séparation. Je suis bien fâché pour vous de ce qui arrive; mais vous connaissez le proverbe : *Qui trop embrasse manque le train.* » On ne dit pas si l'a propos a consolé les deux époux de leur mésaventure.

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche matin, un accident épouvantable est arrivé à la gare de Saumur. Un homme d'équipe, chargé d'attacher les wagons à la suite d'un train, a été saisi entre deux tampons et a été tué. La mort a été instantanée. Ce pauvre malheureux a eu la poitrine broyée.

Il y a eu hier un incendie à l'auberge de l'Étoile, faubourg de la Croix-Verte. Un hangar a été brûlé. Les ouvriers de M. Passedoit ont conduit et manœuvré la pompe de l'usine. Ils ont été assez heureux pour empêcher le feu de se propager.

Le froid sévit depuis trois jours avec beaucoup de rigueur. La Loire a commencé hier à charrier des glaçons. Ce matin ils sont très-nombreux; l'aspect du fleuve est déjà tout blanc.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

New-York, 12. — Il résulte de la correspondance de M. Dayton que les ministres anglais et français auraient eu une entrevue avec M. Seward. Elle annonce qu'ils auraient à lire des dépêches de leurs gouvernements respectifs. M. Seward a répondu ne pouvant pas permettre dans des circonstances singulières la lecture officielle de ces documents, sans connaître d'avance leur caractère et leur objet. Les ministres lui ont alors remis leurs dépêches pour être examinées. M. Seward, s'étant assuré que les dépêches constataient l'existence des deux parties comme belligérantes, partaient du point de vue que les États-Unis ne constituaient pas un pouvoir souverain, a déclaré ne pouvoir pas permettre les communications de ces dépêches un gouvernement fédéral. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 novembre 1861.

NAISSANCES. — 16, Louise-Aimée Micault, rue Saint-Jean, 57; — 18, Marcel Charles-Henri Ménagé, rue de la Petite-Bilange; — 19, Marie-Joséphine Goulet, rue de la Visitation; — Louis Baranger, rue de la Croix-Verte; — 20, Eugénie-Louise Chevet, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 22, Marguerite-Antoinette Péliissier, rue d'Orléans; — 26, Julie Gagneux, rue de Fenet, 46; — 28, Emilie Coubard, rue de la Croix-Verte; — 29, Hortense-Virginie Julie Jeuniette, place de l'Hôtel-de-Ville; — Charles-Marie-Auguste Michel, rue du Puits-Neuf.

MARIAGES. — 16, Jean-Auguste Charrier, cavalier de manège, a épousé Marie-Louise Boutin, couturière, tous deux de Saumur; — 25, Etienne-Marie Joubaud, ajusteur, a épousé Léontine Farge, lingère, tous deux de Saumur; — Jean Tesnier, marinier, de Souzay, a épousé Renée Grohier, sans profession, de Saumur; — 26, Jean Marchand, a épousé Séraphie Lointier, lingère, tous deux de Saumur; — Jean Klein, militaire retraité, a épousé Madelaine-Alexandrine

Anbinau, couturière, tous deux de Saumur; — 27, Alexis Plion, tailleur de pierres, a épousé Elisabeth Belleville, domestique, tous deux de Saumur; — 28, Henrich Conrad Schaefer, corbonnier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Clémence Thomazeau, couturière, de Saumur.

DÉCÈS. — 18, Marie Zélie Besnier, sans profession, 20 ans, célibataire, Grand'Rue; — Henriette Jagot, lingère, 66 ans, épouse de Joseph Minvielle, à l'hospice de la Providence; — Pierre Jouanneau, propriétaire, 63 ans, célibataire, hameau du Petit-Puy; — Marc-Pierre Breton, rue du Plessis-Mornay; — 21, Jeanne-Marie Russon, sans profession, veuve de Louis-Simon Dugué, 76 ans, rue de la Basse-Île; — Vincent-Henry Pineau, propriétaire, 93 ans, rue de la Petite-Douve; — 22, Julien Perron, maçon, 38 ans, à l'Hôpital; — 23, Jacob, mort-né, Grand'Rue; — 25, Marie Sausseron, journalière, 76 ans, veuve de Guy, à l'Hôpital; — 28, Coubard, mort-né, rue de la Croix-Verte; — 30, Gustave-Narcisse Proust, 3 mois, quai de Limoges, 155.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 21 décembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Exposition de Florence. — La Petite Pêcheuse de Saint-Briac (Roman). — Ascension au Mont-Blanc. — Chronique littéraire. — Voyage de sir Edmund Broomley à la recherche d'une tasse à thé (suite). — Gazette du palais. — Revue industrielle. — Orfèvrerie Christoffe.

Gravures : Départ de Compiègne de Leurs Majestés. L'Empereur examinant l'appareil Bazin. — Exposition de Florence (quatre gravures). — Eruption du Vésuve. — Ascension au Mont-Blanc (sept gravures). — Voyage de sir Edmund Broomley (cinq gravures). — Orfèvrerie (trois gravures). — Echecs. — Rébus.

ANCIENNE SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE DE SAUMUR.

PIANO A QUEUE, D'ERARD.

Par suite de la dissolution, prononcée le 19 novembre dernier, de la Société philharmonique de Saumur, le piano à queue, d'Erard, que possédait cette Société doit faire l'objet d'un tirage au sort entre les divers compétiteurs qui se présenteront pour l'acquérir.

Les anciens sociétaires sont seuls admis à concourir.

Le lundi 30 décembre présent mois, à midi, la liste des compétiteurs sera close.

Le même jour, à une heure, les noms des compétiteurs seront inscrits sur des bulletins individuels placés dans une urne, et la personne dont le nom sortira le premier de cette urne sera propriétaire de l'excellent et magnifique piano dont il s'agit, moyennant la somme de 1.570 fr., restant due à M. Fischer, luthier, par l'intermédiaire duquel il avait été acquis.

Cet instrument avait coûté 2.650 fr., déduction faite de la remise ordinaire aux artistes.

On se fera inscrire chez M. CORMERY, ex-secrétaire-archiviste de la susdite société.

Saumur, le 7 décembre 1861.

comte de Walstein, Prussien, colonel de cavalerie, et un jeune Français, son ami ?

» Lisbeth rougit et se troubla. J'ajoutai aussitôt :

» — Ces messieurs nous ont fait visite à Berne; j'appartiens à une famille prussienne, et M. de Merval m'a épousée à Berlin, où il était secrétaire d'ambassade. Nous y voyions souvent le comte, et M. de Merval était fort lié avec lui.

» M. de Walstein passe tous ses hivers à Paris, et cette liaison s'y est continuée. Aussi, nous sachant à Berne, le comte n'a-t-il pas voulu parcourir une partie de la Suisse sans venir nous voir. C'est un homme charmant; il avait beaucoup de succès à Berlin, où les premières familles désirent son alliance; vous avez dû le remarquer parmi vos visiteurs.

» Li-beth avait eu le temps de se remettre.

» — En effet, me répondit-elle; mais j'ai surtout beaucoup causé en français avec son ami, qui est fort aimable.

» — M. de C... s'est trouvé avec le comte à Genève; ils logeaient dans le même hôtel et se sont mis à voyager ensemble, ils paraissent très-liés. Nous avons prié M. de C... de venir nous voir à Paris à son retour de Hambourg, où il ne restera que peu de temps, et il nous l'a promis.

» — Ludwig a guidé ces messieurs sur la grande Scheideck; ils sont revenus à Meyrenghen, où ils m'ont fait beaucoup d'emplettes. Ludwig a passé le Brunig avec eux et les a quittés à Longhera; ils sont partis de là pour Lucerne. Mon frère est enchanté d'eux; ils l'ont traité non comme un guide, mais comme un ami.

» — M. de Walstein nous a positivement promis d'être à Paris avant la fin de novembre et de nous y voir souvent; son amitié pour M. de C... sera un motif de plus pour qu'il tienne sa promesse.

» Lisbeth était visiblement émue; elle devint rêveuse; nous nous séparâmes à la porte de l'hôtel et elle se hâta de rentrer chez elle avec sa tante... mon but était rempli.

» M. et M^{me} Dumont vinrent de bonne heure; je me hâtai de leur apprendre ma demi-confiance à Lisbeth; ils m'approuvèrent fort. Au dîner et dans la soirée, M. de Merval et moi nous évitâmes avec soin tout ce qui pouvait rappeler nos offres; on se tira de bonne heure.

» Ce matin nous sommes tous séparés. M. de Merval et Ludwig sont à la chute de l'Aar; je suis restée pour vous écrire. M. et M^{me} Dumont sont à leurs devoirs quotidiens. La tante Kettly, seule avec Lisbeth, la préche

sans doute de son mieux, car cette excellente fille, oubliant l'isolement qu'elle se prépare, a saisi avec ardeur l'occasion qui se présente d'assurer l'avenir de Lisbeth et de son frère, et elle sert nos projets de tout son pouvoir. Elle aura dit sans doute à sa nièce :

» — Tu vois bien que le comte doit passer l'hiver à Paris; on ne choisit pas pour visiter nos montagnes la saison où la Suisse est couverte de neige. Tu ne peux donc l'attendre qu'au printemps, et le comte serait si heureux de te trouver à Paris chez M^{me} de Merval ! D'ailleurs, si par impossible il venait ici avant de se rendre à Paris, je te l'enverrais bien vite, comme je te renverrai ses lettres; accepte donc, chère Lisbeth, accepte ! »

» ... Si ce ne sont ses paroles expresses, c'en est du moins le sens...

» Mais, monsieur, voici l'heure où Lisbeth doit venir me prendre pour aller promener au Reichenbach; de là nous irons voir sa tante et visiter sa maison. — Lisbeth arrive, à ce soir.

(La fin au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 21 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 30 18	Huile de lin 52 —
2 ^e qualité, de 74 k. 29 —	Paille hors barrière 67 66
Seigle 19 60	Foin id. 80 26
Orge 13 20	Luzeine (les 730 k.) 62 25
Avoine (entrée) . . . 12 —	Graine de trèfle . . . 50 —
Fèves 18 —	— de luzeine. 50 —
Pois blancs 24 —	— de colza 29 —
— rouges 24 —	— de lin 29 —
Cire jaune (50 kil) . 190 —	Amandes en coques (l'hectolitre) —
Huile de noix ordin. 53 —	— (l'hectolitre) —
— de chenevis. 50 —	— cassées (50 k.) —

COURS DES VINS (1).

BLANCS.
Coteaux de Saumur 1861 1^{re} qualité 240 à 230
(1) Prix du commerce.

Id. 2 ^e id. 123 à 150
Ordin., environs de Saumur, 1861, 1 ^{re} id. 119 à »
Id. 2 ^e id. 100 à »
Saint-Léger et environs 1861 . . . 1 ^{re} id. 105 à »
Id. 2 ^e id. 100 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861, 1 ^{re} id. 95 à »
Id. 2 ^e id. 90 à »
La Vienne, 1861 75 à 80

ROUGES.

Souzay et environs 1861 120 à 125
Champigny, 1861 1 ^{re} qualité 250 à »
Id. 2 ^e id. 125 à 140
Varrain, 1861 115 à 120
Id. 1860 » à »
Bourgueil, 1861 1 ^{re} qualité 130 à »
Id. 2 ^e id. 140 à »
Id. 1860 1 ^{re} id. » à »

Id. 2 ^e id. » à »
Restigny 1861 155 à »
Chinon, 1860 1 ^{re} qualité » à »
Id. 2 ^e id. » à »
Id. 1861 1 ^{re} id. 110 à 120
Id. 2 ^e id. 108 à »

BOURSE DU 21 DÉCEMBRE.

5 p. 6/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 20.
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 94 50.

BOURSE DU 25 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 67 25
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 95 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
En l'étude et par le ministère de
M^e GUÉRIN, notaire à Gizeux
(Indre-et-Loire),

Le dimanche 12 janvier 1862,
à midi,

280 PIEDS D'ARBRES

ESSENCE DE CHÊNE, ORMEAU ET
HÊTRE,

Situés sur les fermes de la Peinière
et de la Bruère, commune de Parçay
(Maine-et-Loire).

Ces arbres seront vendus en deux
lots :

Le premier comprendra 188 pieds,
dont quelques truissés, marqués sur
la ferme de la Peinière ;

Et le second, 92, sur la Bruère.

S'adresser, pour voir, aux fer-
miers, et, pour les conditions de la
vente, audit M^e GUÉRIN, notaire.

Etude de M^e VERNEAU, notaire à
Vernoil.

A VENDRE

Ou à affermer :

**LA BELLE PROPRIÉTÉ
DE LA ROCHE,**

Située à Vernoil, à un kilomètre du
bourg et à seize kilomètres du chemin
de fer de Tours à Nantes.

Cette propriété se compose d'un
petit château et d'une ferme; le tout
contenant près de soixante hectares,
en prés, terres labourables, rangées,
bois-taillis et landes.

L'entrée en jouissance aura lieu à
la Toussaint 1862.

Cette propriété est facile à diviser
en plusieurs corps de ferme et serait
parfaitement vendue en détail.

S'adresser, pour voir les biens et
pour traiter, à M^e VERNEAU, notaire à
Vernoil, par Longué (Maine-et-
Loire). (629)

Etude de M^e BIERMANT, notaire à
Langeais (Indre-et-Loire).

BONNE FERME

**De 50 hectares de terres
et prés,**

A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne
peut disposer de 5 à 6,000 francs
pour monter la ferme de bestiaux.

S'adresser audit M^e BIERMANT.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à
Saumur.

A LOUER DE SUITE,

LA MAISON JOUANNEAU,
Rue Beaurepaire et rue des Potiers.

Pouvant former deux locations
complètes et distinctes, comprenant
six pièces au rez-de-chaussée, dix
pièces au premier étage, cabinets,
mansardes, terrasses, deux cours,
quatre caves, écuries pour huit che-
vaux.

S'adresser audit notaire. (628)

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne,
n^o 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.
Toutes facilités pour les paie-
ments. (608)

ON DEMANDE à acheter ou à
prendre à loyer une très-jolie maison
de campagne avec beaux jardins,
aux environs de Saumur, jusqu'à
trois lieues à la ronde; on préfe-
rait les communes d'Allonnes, Brain
et Neuillé.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BONNES BOURRÉES

Avec grosses triques,

A 24 francs le cent.

PERCHES, PAISSEAUX, etc.

S'adresser rue Royale, n^o 13.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint Jean
prochaine,

LE 1^{er} ET LE 2^e ÉTAGE d'une
maison, récemment construite, située
à l'angle des rues Beaurepaire et d'Or-
léans, avec balcon régnant sur les
deux rues.

Les appartements du premier étage,
disposés pour salons ou magasins,
pourraient recevoir des modifications
dans leur distribution, si le locataire
le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur
les Ponts. (110)

COMPTOIR D'HORLOGERIE

de Genève,

M. Mayol, représentant principal,
36, quai Royal, Angers.

Montres en argent, cylindre, an-
cre, 4, 6, 8 à 15 trous en rubis,
30, 35, 40, 45 fr. et au-dessus.

Montres en or, cylindre, ancre,
4, 6, 8 à 15 trous en rubis, 80, 90,
100, 150 fr. et au-dessus.

Montres en or, cylindre, ancre,
mouvement Nickel, remontoirs, chro-
nomètres.

Montres de luxe avec portraits de
famille, etc., de 250 à 500 fr. et
au-dessus.

Avec garantie de 1, 2 à 5 ans,
suivant la qualité et le prix des
objets.

Le Comptoir reprend toute
montre qui ne satisfait pas
l'acheteur.

Grande spécialité de pendules en
bronze, composition, marbres, at-
batres, tableaux mécaniques, avec
musique, représentant valseurs,
processions, chemins de fer, etc.

A CEDER DE SUITE

UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers
de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

**Écurie à deux chevaux,
Remise et Grenier.**

S'adresser à M. BEAUREPAIRE,
avocat, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Place des Récollets, n^o 7.

S'adresser à M. TERRIEN, char-
pentier. (572)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

LIQUEUR hygiénique et
de dessert de **F.-V. RASPAIL**

LIQUEUR A L'ÉCORCE D'ORANGE.

A LA FLEUR D'ORANGE.

1^o La signature de M. RASPAIL sur les étiquettes; 2^o le cachet aux initiales
F.-V. R. dans le verre des bouteilles et le bouchon scellé du même cachet,
doivent être exigés comme MARQUES DE FABRIQUE et DE GARANTIE de la

MAISON RASPAIL

Rue du Temple, 14, à Paris.

DÉPÔTS et DÉBITS: à Paris, en province et à l'étranger, chez les confiseurs,
épiciers, cafetiers, limonadiers et liquoristes. (615)

REVUE POUR TOUS

AVEC

SIX GRANDES PRIMES

données gratuitement aux abonnés.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — AGRICULTURE — VOYAGES — TRIBUNAUX — ROMANS
NOUVELLES — BIOGRAPHIES — CHANSONS

Gravures d'actualité, reproductions de tableaux des grands maîtres.

PORTRAITS D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DANS LE TEXTE.

ILLUSTRATIONS COMIQUES, SCÈNES MILITAIRES
par Cham, Randon, Bertall, etc.

52 NUMÉROS PAR AN, UN TOUTS LES DIMANCHES, 16 PAGES, 32 COLONNES
de texte in-4^o avec six ou huit gravures.

SIX GRANDES PRIMES GRATUITES

QUATRE GRANDES GRAVURES SUR ACIER, DE 70 CENTIMÈTRES DE HAUTEUR.

La Bataille de Solferino, Gravure d'un mètre de largeur.

Un magnifique Ouvrage à choisir dans un Catalogue varié.

LA REVUE POUR TOUS FORMERA 2 GROS VOLUMES PAR AN

ILLUSTRÉS DE PLUS DE

600 GRAVURES

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN, FRANCO:

Paris, 11 fr.; Départements et Algérie, 13 fr. 50 c.,
plus 50 c. pour l'affranchissement des 6 grandes primes

DONNÉES GRATUITEMENT AUX ABONNÉS D'UN AN

QUI REPRÉSENTENT LE TRIPLE DU PRIX DE L'ABONNEMENT.

Le premier numéro sera envoyé gratuitement à toutes les personnes qui
en feront la demande par lettre affranchie, avec le catalogue des primes ou le
dernier numéro paru.

On s'abonne en envoyant un bon sur la poste à M. FAYARD, directeur-gérant,
3, rue de Beaune.

Saumur, P. GODET, imprimeur.